

Reunion RP ordinaire du 17 novembre Compte rendu SUD

Présents pour les RP : Pierre-Olivier Casabianca, Coralie Chaillan, Daniel Gerner
Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Anne de Geoffroy

POINT EMPLOI

Au sujet des postes d'OPV et de scriptes qui passaient au COCA du 10 novembre, Marilyne Camacho nous dit qu'elle n'a pas encore eu de retour. Impossible de savoir si ces deux postes ont enfin été pourvus.

Pour le poste de rédacteur en chef adjoint de la locale, le poste sera présenté lors du comité mobilité de décembre.

Concernant le poste de l'assistante notre RRH nous apprend qu'il va être republié « en attendant le renfort est conservé » précise Marilyne Camacho. « Il va passer au Coca de janvier ou février. »

Pour les journalistes, 3,5 postes sont non pourvus : « On publierait 2 postes en même temps pour se laisser le temps de regarder les candidatures » explique notre RRH. Samuel Peltier ajoute : « on est toujours dans le plan de départ. Avec Tempo on est dans une phase de réflexion sur le recrutement et la mobilité. Il faut aussi prendre en compte les mouvements à la rédaction, un journaliste va prendre prochainement une retraite progressive. »

Marilyne Camacho explique que France 3 Côte d'Azur « fait peut-être des économies au bout du bout car les potentiels ne sont peut être pas toujours employés à temps plein », une situation que dénonce et que regrette Sud depuis des années. Oui, les postes doivent être remplacés et non des économies ne doivent pas être faites sur le dos des salariés. A la fin ce sont les collègues présents à leur poste qui se fatiguent et qui à leur tour tombent malade.

Y a t-il des CDD prioritaires en cas d'embauche ? Marilyne Camacho explique par la suite qu'il n'y a plus de CDD réguliers en Côte d'Azur. « Aujourd'hui la priorité c'est la mobilité. »

DEMENAGEMENT

En raison du contrôle mis en place par la Chambre Régionale des Comptes et dans l'attente des conclusions de la juridiction financière, le projet doit être suspendu. Peut-on avoir une communication de la Direction en ce sens ?

Lors de la réunion du 20 octobre, la Direction a dit qu'un pré-bail serait signé en janvier. Parallèlement, le Conseil municipal de Nice va être saisi une nouvelle fois, contrairement à ce qu'affirme la Direction. Pourrions-nous voir plus d'informations à ce sujet ?

« L'info que je peux donner c'est que la promesse de bail a été signée la semaine dernière (semaine du 7 novembre). Il y a un an d'étude. Puis on signera un bail définitif. Les travaux dureront 22 mois, 6 mois pour l'aménagement de la station. L'entrée dans les locaux se fera entre la mi et la fin 2026 » annonce Samuel Peltier.

Au sujet de la chambre régionale des comptes, le directeur explique qu'elle « émet un avis sur le montage financier du projet. Il n'y a pas d'importance dans le bail. »

Samuel Peltier ajoute : « je souhaite que les salariés interviennent dans l'organisation de ce nouveau bâtiment. Il faut aussi que les gens donnent leur avis sur un « tiers lieux », pour que les salariés puissent travailler à distance une partie de la semaine. Il vaut mieux que les salariés s'en emparent. Je regrette le boycott de la présentation. »

Au sujet de la locale de Nice, notre RRH rappelle que la locale deviendra une locale intégrée.

Quant à l'espace qui va être créé dans l'ouest du département, le directeur explique que c'est « un espace de travail à inventer. Il faut voir ce que l'on va mettre dedans. »

Le directeur attend des propositions des salariés.

ADJOINTS A LA REDACTION

N'est-il pas excessif de renoncer complètement à une rédactrice en chef adjointe qui a fait des remplacements dans notre antenne ces derniers mois, d'autant plus qu'elle était compétente et que la rédaction manque de rédacteurs en chef adjoint ?

Pourriez-vous faire un point sur l'effectif des adjoints au BRI ?

L'adjoint à la rédaction, actuellement en détachement à IV3, va-t-il reprendre son poste plus tôt que prévu ? Si c'est le cas, que devient l'adjointe qui le remplaçait ?

Pourquoi une adjointe a-t-elle affirmé qu'il n'était pas nécessaire qu'une consœur encadrante, venue faire des remplacements, ait accès aux outils de travail ? Etant donné qu'elle « ne reviendrait plus jamais ». Est-ce le cas et pour quelles raisons ?

Pour Samuel Peltier, le « rédacteur en chef n'a pas souhaité poursuivre la mission de l'adjointe ».

Marilyne Camacho rajoute que "ce n'est pas normal de ne pas avoir accès aux outils de travail. »

Une réponse satisfaisante, à l'opposée de celle du mois dernier, lorsque le directeur avait répondu qu'il ne comprenait pas pourquoi cette salariée voulait avoir accès à cet outil de planification car il ne restait « que deux jours de contrat ».

Concernant le potentiel des adjoints, la direction confirme que l'adjointe en mission finira bien sa mission. L'un des adjoints « a beaucoup de congés à poser, on avait un besoin. On n'a pas les effectifs au complet. »

Concernant le possible renfort de l'équipe d'adjoints de la rédaction, Marilyne Camacho explique qu'une demande budgétaire pour avoir un adjoint de plus, soit 4 adjoints a été faite, « mais on ne sait pas si on aura le feu vert », ajoute Samuel Peltier.

VACANCES SCOLAIRES / JOURNALISTES

Pendant les vacances scolaires, voici le nombre d'équipes de reportage planifiées à Antibes et Marseille :

ANTIBES > SAMEDI 22/10 : 2 DIMANCHE 23/10 : 2 (Antibes OFF)

MARSEILLE > SAMEDI 22/10 : 3 +1 en décal DIMANCHE 23/10 : 3 +1 Montage décal (Marseille JT)

ANTIBES > SAMEDI 29/10 : 3 DIMANCHE 30/10 : 3 (Antibes JT)

MARSEILLE > SAMEDI 29/10 : 2 +1 Montage décal DIMANCHE 30/10 : 2 +1 Marseille-Cassis (Marseille OFF)

ANTIBES > SAMEDI 05/11 : 2 DIMANCHE 06/11 : 3 (Antibes OFF)

MARSEILLE > SAMEDI 05/11 : 3 +1 Montage décal DIMANCHE 06/11 : 3 +1 en décal

Pourquoi y a-t-il un tel déséquilibre entre Marseille et Antibes ?

Par exemple, pour quelles raisons n'y avait-il que 2 équipes de tournage à Antibes, le week-end du 22 et 23 octobre sur les JT communs, alors que Marseille était doté de 4 équipes ce week-end là ?

Est-ce que la diffusion de la série de Marseille est pour combler le manque d'effectifs à Antibes ?

Pour la direction, il n'y a pas de déséquilibre entre Antibes et Marseille puisque « quand Antibes pilote il a 3 équipes en Côte d'Azur, et quand Marseille pilote, il y a 2 équipes en Côte d'Azur. »

Encore une fois, preuve à l'appui, les RP ont bien montré qu'il y avait plus d'équipes à Marseille qu'à Antibes. Encore une fois la direction fait la même réponse. Désolant...

SERIE DE MARSEILLE

Pourquoi est-on contraint de diffuser une série, quelle que soit sa qualité, sur une zone qui n'est pas celle de notre diffusion ?

Pour Samuel Peltier : « Ce n'est pas pour combler un manque d'effectifs. Il y a toujours eu des séries communes. On est sur une série tirée d'un magazine, qui permet d'être mieux exposée. C'est un choix éditorial. »

Sud regrette que des Séries de Marseille soient diffusées sur notre Antenne. Restons près de notre territoire, près de nos téléspectateurs, c'est ce qui est attendu d'une chaîne régionale qui avait pour slogan il n'y a pas si longtemps : De près on se comprend mieux.

VACANCES SCOLAIRES / SCRIPTES

JT : Pendant les vacances, cet été, les JT MIDI faisaient 15' et 19' le soir.

Désormais, les JT MIDI font 15' + 7' pour diffuser Ici le Sud.

Pourquoi les JT SOIR oscillaient entre 20 et 21' la 1e semaine ? Les scripts se sont permises de demander à la gestion d'antenne de respecter les durées prévues lors des vacances précédentes.

Le directeur explique que la durée des JT change car il y a une baisse des servitudes durant les vacances : « Les jt sont plus courts midi et soir, mais pendant les vacances il y a la pub qui fluctue. Elle est plus courtes pendant les vacances. Pareil pour les Bandes-Annonces. »

Le directeur ajoute : « Je tiens à ce que l'on fasse les titres à 11H53. Concernant Ici le Sud, le module est synthétisé en amont pour faciliter le travail des scripts. »

DEP : Pendant les vacances scolaires, il y a une seule scripte par jour et pas de scripte planifiée pour la préparation de DEP. C'est donc la scripte qui fait les 2 JT qui crée le conducteur et les fiches DEP, en plus des tâches habituelles (préparation des 2 conducteurs du lendemain.)

Samuel Peltier explique que « il devrait y avoir une scripte pour la prépa. S'il n'y a pas eu de scripte, c'est sûrement dû à une situation exceptionnelle. »

Par ailleurs, la direction dit ne pas vouloir faire d'économies en ne planifiant pas de scripts pour préparer DEP.

Pour le directeur cette situation était exceptionnelle et rappelle que la scripte qui fait DEP doit être planifiée pour faire la préparation de l'émission.

EDR : Pourquoi n'y a-t-il pas eu de scripte sur l'émission EDR au mois d'Octobre ?

D'après le directeur : « on n'a pas trouvé de scripts. On avait un gros soucis de scripts cette semaine . On a failli faire un DEP commun. On a finalement trouvé une scripte a dernier moment. »

Marilyne Camacho explique que la tension est vive dans le métier de scripts. « On en est à la 6e formation. Elle sont toutes bookées. Nous avons cassé une nouvelle scripte. Elle va être formée à partir de janvier. »

« COTE PLAQUE »

La réalisation de "Côté plaque" s'avère parfois compliquée car il n'y a pas de JRI planifié pour le tournage des numéros. Est-il envisageable de revoir cette organisation ? Par exemple, assigner un JRI au format sur 1 journée toutes les deux semaines ? Pour Samuel Peltier, il doit y avoir une réflexion à avoir avec le futur rédacteur en chef sur ce programme. Marilyne Camacho précise qu'il n'est pas possible de rajouter un JRI tous les 15 jours car «si on prend un potentiel d'une part on le prend ailleurs. »

SALAIRES

Pourquoi y a-t-il eu des rattrapages financiers en septembre et en octobre sur les fiches de paie? A quoi correspondent-ils respectivement (septembre et octobre)?

Marilyne Camacho explique qu' « il y a eu une augmentation générale en octobre, les primes ont également été régularisées. » Pour septembre notre RRH n'est pas au courant mais va se renseigner.

WEB

1) Depuis le 1er octobre et jusqu'au 23 décembre, la rédactrice en chef adjointe, chargée des éditions numériques n'assure plus ses fonctions à Antibes.

Le candidat qui avait été proposé par la direction numérique pour assurer une mission de remplacement n'a pas été choisi, au motif que celui-ci ne possédait pas d'expérience de manager. C'était pourtant un candidat qui justifiait de plusieurs années d'expérience au web et qui en maîtrisait les outils.

Depuis le 1er octobre, plusieurs salariés se sont donc succédé pour assurer cette mission. Des salariés qui eux non plus, ne possèdent pas ou peu d'expériences de manager.

Les RP estiment que cette configuration complique l'efficacité, le dynamisme et la cohérence du travail au sein du service web.

Dans les semaines à venir, la direction a décidé de confier cette mission de remplacement de la rédactrice en chef adjointe des éditions numériques à un personnel non permanent, entré au planning depuis moins d'un an. Celui-ci possède-t-il des compétences managériales ? Comment la direction explique-t-elle son choix ?

Notre RRH rappelle qu' « il y a une grosse pénurie d'encadrant à France Télévisions. »

Pour Saluer Peltier, « On ne demande pas au chef info web de faire encadrant, on lui demande d'animer une équipe. »

2) L'activité du service web ne fléchit pas durant les vacances. Pourtant, une fois de plus, les RP constatent qu'aucun rédacteur en chef adjoint en charge des éditions numériques n'a été planifié au cours des vacances de la Toussaint. Qu'est-ce qui justifie ce choix ? Est-ce une raison économique ?

« Pendant les vacances on a les mêmes problèmes » dit Samuel Peltier avant d'ajouter : « Il y a moins d'activité pendant les vacances. Dans l'idéal, c'est 3 personnes par jour ; lors des vacances, c'est 2 par jour. »

SUD salue le fait que la direction planifie plus de rédacteurs web, mais regrette que la règle des 3 journalistes web par jour ne soit pas toujours respectée. Il faudrait également plus de rédacteurs web durant les vacances et durant les week-end.

3) L'application ICI commune aux rédactions de France 3 Côte d'Azur et de France Bleu Azur a été lancée le 1er avril. Dans une note récente, il est demandé au présentateur de conclure désormais le JT du soir par la mise en avant de l'application « ICI». Il doit annoncer « toutes les infos de votre région à retrouver sur l'application Ici par France Bleu et France 3 ».

Or, parallèlement à l'application, il existe aussi un site web intitulé ICI, disponible via le lien suivant :

<https://www.francebleu.fr/azur> . Il s'agit du site de France bleu qui a été récemment renommé et sur lequel les internautes n'accèdent qu'aux articles de France Bleu.

ICI le site, et ICI l'application sont bien deux entités différentes. Dans ces conditions, le renvoi du soir ne risque-t-il pas de générer un peu plus de confusion chez nos téléspectateurs ?

Pourquoi n'attendons-nous la mise en place d'une véritable coordination entre les deux rédactions avant de promouvoir l'application ? D'autant que les contours du rapprochement entre le travail des rédactions de France 3 et France Bleu restent très flous pour le personnel. Une application commune, deux sites distincts dont l'un possède le même nom que l'application commune, et des articles doublons encore très souvent présents. A noter que quand il y a du temps en fin de JT, il est lancé une virgule sonore par les scripts qui invitent le téléspectateur à aller sur paca.france3.fr qui renvoie sur FranceInfo.

Samuel Peltier explique que « c'est une demande de la direction et de la PDG de FTV qui souhaite promouvoir le site. »

Pour Sud renvoyer vers l'application ICI, renvoyer vers notre site paca.france3.fr et renvoyer vers France Info durant le même journal risque de perdre les téléspectateurs.

IV3

Il semblerait que le 18 octobre, IV3 a récupéré des rushes sur les vaccins anti-grippe tournés par France 3 Côte d'Azur sans que personne à Antibes ne les mette à disposition. Est-ce techniquement possible? Si oui, quelles sont les garanties éditoriales ?

Le directeur explique que ce n'est pas ce qu'il s'est passé « la procédure est toujours respectée. Le coordinateur d'IV3 demande au rédacteur en chef qui contacte le rédacteur. »

Est-techniquement possible ? « oui, mais la consigne est de ne pas le faire », ajoute notre directeur. Pour rappel, le verrouillage des vidéos est également possible mais le directeur ne souhaite pas que ce soit fait car « on travaille pour un groupe. »

Pour Sud, si des images, une interview sont sensibles, il n'est pas aberrant de vouloir les protéger afin de s'assurer qu'elles ne se retrouvent pas sur plusieurs chaînes du groupe. Le verrouillage peut être levé après s'être assuré avec le rédacteur en chef que les images ne seront pas données à IV3.

TEMPO

En sait-on plus sur la forme que prendra le projet à l'antenne et l'organisation inhérente à France 3 Côte d'Azur?

Samuel Peltier n'est pas bavard sur le sujet. On n'apprend simplement qu'il « y aura un minimum d'info nationale et internationale. » Une réponse qui ne va sûrement pas rassurer les salariés.

Le directeur rajoute que les salariés pourront discuter avec l'équipe projet. Pour rappel, l'équipe projet est venue au BRI le 21 novembre.

COVID

Un cas Covid a été signalé au personnel en octobre. Il semblerait que la communication sur un autre salarié d'une BEX ayant eu le Covid n'ait pas été faite. Pourquoi ?

Pour le directeur la direction appelle à chaque fois les cas contacts et que la communication sert à alerter les possibles cas contacts qui n'auraient pas été contactés, pour différentes raisons.

Pour le cas d'octobre, « il concernait un collaborateur d'une BAV et son collègue a été prévenu » précise Samuel Peltier.

SUD espère vraiment que tous les cas contacts sont enfin prévenus, ce n'était pas le cas jusqu'à présent. Concernant la communication de la direction, il vaudrait mieux communiquer à chaque fois, juste par principe de précaution et par transparence.

TRAVAUX

Point sur les travaux en cours : salle de repos, aile France 2. Quel est le calendrier prévisionnel ?

A France 2, les travaux ont débuté le jeudi 17 novembre. Les travaux de peinture dans le bureau des scriptes et à Draguignan sont prévus à partir du 21 novembre. Durant toute la phase de travaux les scriptes seront installées dans la rédaction aux places de Richard de Silvestro et d'Hélène Maman.

Il n'y a malheureusement pas de date pour la salle de repos.

SERVEURS EN REGIE

Les pannes de serveurs sont récurrentes. Les causes ont-elles été identifiées ? Quelles sont les solutions prévues ?

Pour rappel, les nouveaux serveurs plantent depuis le mois d'août. Malheureusement Samuel Peltier explique que « les causes ne sont pas identifiées. Il y a 4 autres antennes qui rencontrent le même problème. » Pas très rassurant...

DUER

Les corrections demandées par les RP ont-elles été effectuées ?

Qui sont les salariés : Jérôme Bourdy et Emmanuel Brotto, qui ont participé à l'élaboration du DUER ?

« On a fait remonter les remarques. On les a annexées au DUER. Ces demandes de correction seront examinées lors du prochain examen du DUER » explique Marilyne Camacho.

Concernant les salariés inscrits pour participer au DUER, notre RRH explique que Jérôme Bourdy est responsable IMG à Bordeaux. « Il a été sollicité en l'absence de Jacques Pérez car il a les accès au logiciel » précise Marilyne Camacho. Concernant Emmanuel Brotto, notre RRH explique qu'il est OPV CDD et « travaille régulièrement pour nous. »

PAPRI Pact et BILAN HSCT

Pourriez-vous nous présenter ces deux documents ?

Le bilan HSCT a été présenté en juillet. Quant au PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail) notre RRH a indiqué qu'elle nous l'enverra car nous ne l'avons toujours pas reçu.

Il faut savoir que le PAPRIACT est un document essentiel pour protéger les équipes des risques professionnels. Il retrace toutes les actions préventives qui doivent être mises en place pour y arriver. Il doit être obligatoirement présenté en CSE avant la fin de l'année.

RECRUTEMENTS

Comment la direction explique les retards dans les recrutements et est-elle satisfaite de la lenteur avant d'embaucher du personnel ?

Pour Sud cette lenteur à recruter le personnel n'est pas acceptable. « On a des difficultés de recrutements car le barème des intermittents est négocié avec les organisations syndicales et lorsque l'on les embauche ils ont une perte de revenus de 25% », explique Marilyne Camacho. Et d'ajouter : « le cadrage des rémunérations à FTV est très précis (...) France Télévisions ne fait pas de différence quelques soit l'antenne ou tu travailles. »

OPV

Depuis le 31/12/2021, il manque un OPV salarié. Il y a des JT à assurer et les émissions Music Box et DEP nécessitent la présence de 2 OPV. Le poste a été republié plusieurs fois et aucun candidat n'a encore été choisi. Quelle est la politique de recrutement de France 3 PACA ? Est-ce que les propositions faites aux candidats étaient à la hauteur ?

Marilyne Camacho explique que « notre candidat OPV a plus de 50 ans et a très peu d'ancienneté.

Je suis allé à 101% de la médiane. Je ne pouvais pas faire plus. »

SUD dénonce depuis des mois le non remplacement de notre seule et unique OPV partie à la retraite à la fin de l'année 2021. IL faut trouver des solutions. D'après nos infos, une autre antenne n'a pas hésité à augmenter la rémunération d'un OPV pour qu'il puisse être titularisé. Cette situation ne peut plus durer. Cela fait 11 mois que nous n'avons plus d'OPV à Antibes.

Bilan

diversité

2021

Marilyne Camacho explique que France 3 Côte d'Azur « devrait être attentif à la diversité, c'est à dire accueillir en stage plus de jeunes qui viennent de quartiers prioritaires. »

Point Antenne

Le 27 Novembre, il y aura une PAE web pour l'élection de Super Mamie à Nice.

France 3 PACA participera au Téléthon les 2 et 3 décembre prochain.

Le 11 décembre à 15h15 il y a aura le 2e numéro du mag de la mer.

Le jeudi 15 décembre ou le 16 décembre Journée spéciale sur la fin de l'attentat de Nice à partir de 17H45 et jusqu'à 18H53 sur tout PACA. Les locales de Provence-Alpes vont ensuite décrocher. En Côte d'Azur, il n'y aura pas de locale. Les équipes seront intégrées au dispositif.

L'émission devrait être présentée par J.Pozzi et N.Layani.